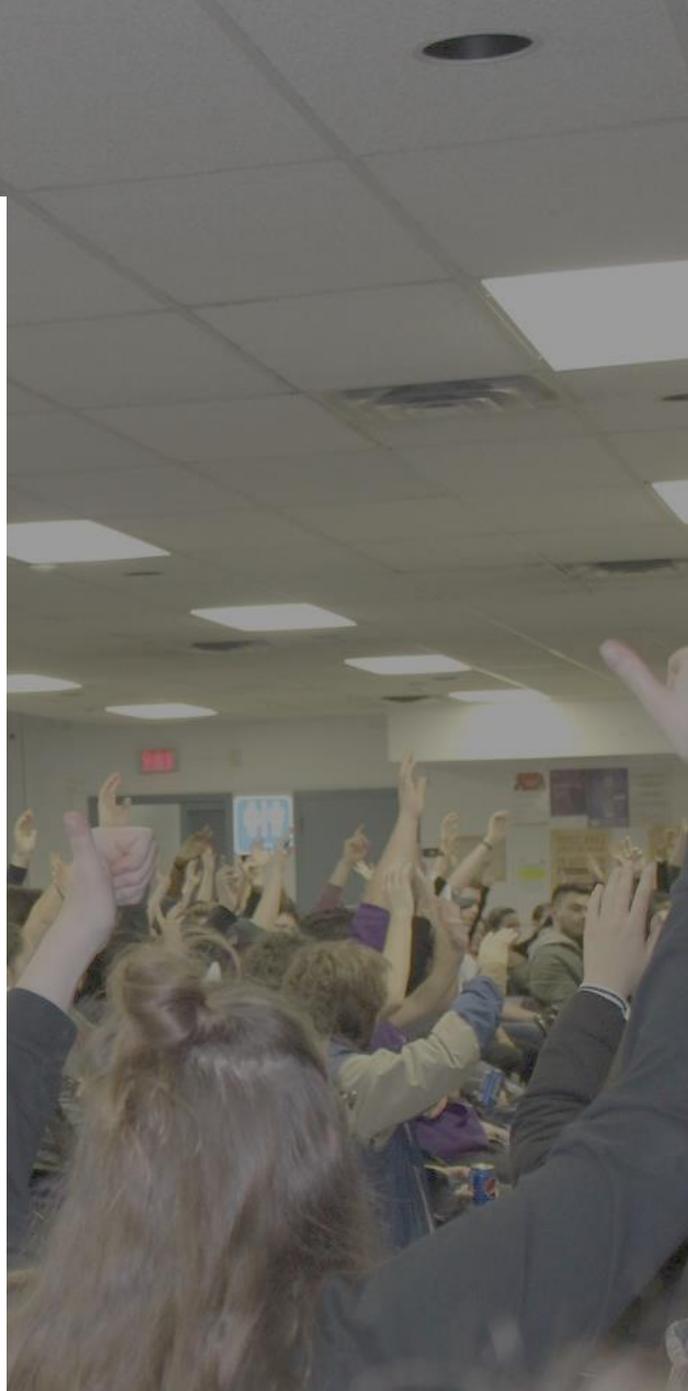


COMPILATION DES RAPPORTS

Comité exécutif
Mandat 2023-2024

14 JUIN

Syndicat des travailleuses
et travailleurs en loisirs de
la Ville de Laval
Créé par : Alissa Chalifour



STTLVL
EN NÉGO !

Table des matières

Rapport de la présidence	3
1. À venir !	3
Rapport de la première vice-présidence	4
2. À venir !	4
Rapport de la deuxième vice-présidence : Santé et sécurité au travail	5
3. À venir !	5
Rapport de la troisième vice-présidence : Griefs	6
4. À venir !	6
Rapport de la quatrième vice-présidence : communications (1/2)	7
1. Garder les membres informés des avancées de la négociation :	7
2. Promouvoir les réseaux sociaux du Syndicat :	7
3. Créer et faire produire différents visuels et objets promotionnels pour la mobilisation :	7
4. Soutenir le comité de mobilisation dans ses activités :	8
Budget 2023-2024 (1/1)	9
Revenus	9
Dépenses	9
Budget 2023-2024 (2/2)	10
Explications	10
Prévisions budgétaires 2024-2025	11

Rapport de la présidence

1. À venir !

Rédigé par : Corine Gagnon-Tremblay

Rapport de la première vice-présidence

2. À venir !

Rédigé par : Romy Abi-Raad

Rapport de la deuxième vice-présidence : Santé et sécurité au travail

3. À venir !

Rédigé par : Vanessa Parent

Rapport de la troisième vice-présidence : Griefs

4. À venir !

De l'été 2023 au printemps 2024, les griefs étaient sous la responsabilité de Stéphane Goyette. J'ai, Alissa Chalifour, palier à son départ pour les rencontres disciplinaires et les demandes en lien avec les griefs.

Durant le mandat 2023-2024, nous avons déposé 11 dossiers dans le processus de grief à la Ville. Trois de ses 11 griefs sont syndicaux, c'est-à-dire, déposé au nom du syndicat. Ils concernent le processus d'affichage et l'équité salariale. Pour ce qui est des griefs individuels, il s'agit d'articles non respectés, notamment, concernant l'attribution du surplus d'heures. Par ailleurs, plusieurs dossiers sont toujours actifs. Il s'agit, pour la plupart, de réclamation faite dans le contexte de la pandémie.

10 rencontres en relation de travail

3 griefs syndicaux

8 griefs individuels

22 dossiers actifs en cours de règlement

Pour ce qui est des dossiers disciplinaires, l'assiduité, l'insubordination, le vol de temps et l'absence lors des formations présaison font partie des faits reprochés le plus souvent. Nous vous rappelons qu'il est essentiel dans un climat de travail sain de bien vouloir collaborer avec l'employeur. Si vous croyez que certaines consignes sont inappropriées, vous pouvez commencer par adresser la situation à vos supérieurs immédiats.

Par ailleurs, lors des négociations, plusieurs dossiers des années précédentes sont en cours de discussion. Ces discussions ont particulièrement avancé et sont, pour la plupart, en voie de se conclure.

Rédigé par : Alissa Chalifour

Rapport de la quatrième vice-présidence : communications (1/2)

Tout au long du dernier mandat, les objectifs étaient les suivant :

1. Garder les membres informés des avancés de la négociation
2. Promouvoir les réseaux sociaux du Syndicat
3. Créer et faire produire différents visuels et objets promotionnels pour la mobilisation
4. Soutenir le comité de mobilisation dans ses activités

1. Garder les membres informés des avancées de la négociation :

- Publications sur les réseaux sociaux concernant les étapes clés des négociations.
- Mise à jour des sections dédiées aux négociations sur le site web du syndicat.
- Organisation d'assemblées générales pour présenter les avancées.

2. Promouvoir les réseaux sociaux du Syndicat :

- Promotion accrue lors des tournées pour encourager les membres à suivre les comptes Instagram et Facebook du syndicat.
- Création de contenus interactifs, tels que des sondages et des sessions de questions-réponses en story.
- Création de visuels (affiches) comprenant les comptes du Syndicat placés dans les lieux de travail les plus fréquentés.

3. Créer et faire produire différents visuels et objets promotionnels pour la mobilisation :

- Conception et distribution d'affiches et de bannières pour les événements syndicaux.
- Conception et distribution de macarons, casques de bain, tuques et cordons (Lanyards) aux couleurs et slogans du syndicat.
- Participation à la création de vidéos promotionnelles pour encourager la participation aux actions de mobilisation.
- Impression de brochures et de flyers explicatifs sur les objectifs et les activités du syndicat.

Rapport de la quatrième vice-présidence : communications (2/2)

4. Soutenir le comité de mobilisation dans ses activités :

- Fourniture de ressources logistiques et matérielles pour l'organisation des événements.
- Aider le comité à l'organisation des tournées syndicales et autres activités de mobilisation.
- Évaluation et suivi des activités de mobilisation pour en améliorer l'efficacité et l'impact.

Rédigé par : Louis-Philippe Ghali

Budget 2023-2024 (1/1)

Dépenses	Prévisions de départ	Réel
Per Capita	93 000 \$	96 774,70 \$
Exécutif	4 700 \$	4 412,64 \$
Conseil syndical	8 000 \$	6 782,40 \$
Négociations	15 000 \$	11 799,82 \$
Griefs + Arbitrages	15 000 \$	- \$
Journal + information	2 000 \$	497,77 \$
Formations	7 500 \$	1 748,57 \$
Santé et sécurité	750 \$	2 99,80 \$
Délégations	4 000 \$	- \$
Fournitures	5 000 \$	4 461,15 \$
Don de solidarité	1 000 \$	550,00 \$
Loyer + entretien	16 000 \$	13 052,69 \$
Libérations	53 800 \$	22 331,14 \$
Objets promotionnels	1 000 \$	1 000,00 \$
Total	226 750 \$	163 710,68 \$

Revenus

- Revenus prévus : 169 500,00\$
- Revenus réels : 133 640,15\$
- Manque à combler : 35 859,85\$

Dépenses

- Dépenses prévues : 226 750\$
- Dépenses réelles : 163 710,68\$
- Budget non utilisé : 63 039,32\$

Budget 2023-2024 (2/2)

Explications

- **Libérations** : Certaines libérations ont été déduites de montants que l'employeur nous devait. Ils n'apparaissent donc pas au sommaire. Les libérations des derniers mois seront comptabilisées dans le prochain bilan budgétaire.
- **Per capita** : Il s'agit du seul poste budgétaire pour lequel nous avons dépensé plus que prévu. Nous n'avons pas de contrôle sur les Per Capita puisqu'ils dépendent du nombre de membres qui cotisent.
- **Dépenses de négociations** : Certaines dépenses liées aux négociations et à la mobilisation étaient absorbées par le conseil central du Montréal Métropolitain (CCMM). Elles n'apparaissent donc pas au sommaire.

Rédigé par : Alexandra Malenfant-Barbosa

Ce budget a été adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2024.

Prévisions budgétaires 2024-2025

Revenus	Prévision de départ	Réel	Prévisions 24-25
Cotisations	165 000 \$	127 836,86 \$	165 000,00 \$
Délégations	2 500 \$	- \$	2 500,00 \$
Autres	2 000 \$	5 803,29 \$	5 000,00 \$
Total	169 500 \$	133 640,15 \$	172 500,00 \$

Dépenses	Prévisions de départ	Réel	Prévisions 24-25
Per Capita	93 000 \$	96 774,70 \$	100 000 \$
Exécutif	4 700 \$	4 412,64 \$	5 000,00 \$
Conseil syndical	8 000 \$	6 782,40 \$	8 000,00 \$
Négociations	15 000 \$	11 799,82 \$	15 000,00 \$
Griefs + Arbitrages	15 000 \$	- \$	10 000,00 \$
Journal + information	2 000 \$	497,77 \$	2 000,00 \$
Formations	7 500 \$	1 748,57 \$	8 000,00 \$
Santé et sécurité	750 \$	299,80 \$	750,00 \$
Délégations	4 000 \$	- \$	5 000,00 \$
Fournitures	5 000 \$	4 461,15 \$	5 000,00 \$
Don de solidarité	1 000 \$	550,00 \$	1 000,00 \$
Loyer + entretien	16 000 \$	13 052,69 \$	17 000,00 \$
Libérations	53 800 \$	22 331,14 \$	50 000,00 \$
Objets promotionnels	1 000 \$	1 000,00 \$	2 500,00 \$
Total	226 750 \$	163 710,68 \$	229 250 \$

Revenus prévus: 172 500\$

Dépenses prévues: 229 250\$

Déficit prévu: 56 750\$

Rédigé par : Alexandra Malenfant-Barbosa

Ces prévisions budgétaires ont été adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2024.